«FEDER ELEVAGE»

Société Coopérative Agricole à capital variable

Siège Social : 370 route du Chaumas à VILLEFRANCHE D'ALLIER (03430)

RCS de MONTLUCON n°382 651 438

Agréée n°12073

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 Juin 2026

L'an deux mille vingt-six,

Et le jeudi 18 juin, à 9 heures 00,

Les délégués de section de la société coopérative agricole «**FEDER ELEVAGE**» se sont réunis à Beaune, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation qui leur a été adressée conformément aux statuts.

Il a été établi un registre de présence émargé par tous les membres de l'Assemblée Générale. Il sera annexé au présent procès-verbal après avoir été certifié sincère et véritable par les membres du bureau de l'Assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire est présidée par **Monsieur Josselin LALIGANT** en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

.....

Et Amandine AUGIAT et Sandrine VERNEUIL sont appelés comme scrutateurs, fonction qu'ils déclarent accepter.

..... Yves DUMAS est désigné comme secrétaire.

Monsieur le Président constate que :

1) - Les formalités de publicité prévues à **l'Article 39-1** des statuts ont été satisfaites par l'insertion d'un avis dans un journal d'annonces légales,

2) - La feuille de présence certifiée sincère et véritable par les membres du bureau ainsi constitué à leur entrée en salle de réunion, justifie, après vérification, de l'émargement de 26 **délégués présents ou représentés** sur les **43 délégués élus** à la date de la convocation de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire, déclarée régulièrement constituée, **peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.**

Monsieur le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée Générale Ordinaire pour être mis à la disposition des membres de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- la feuille de présence de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires.
- la copie des lettres de convocation.
- un exemplaire du journal d'annonces légales contenant l'avis de convocation à la présente Assemblée Générale Ordinaire.
- le rapport du Conseil d'administration à la présente Assemblée Générale Ordinaire.
- les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et comptes combinés.
- Le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.
- le projet du texte des résolutions à soumettre au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Monsieur le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée Générale Ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2025, activités et résultats
- Rapports des Commissaires aux Comptes
- Examen et approbation des comptes 2025,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Constatation de la variation de capital social,
- Renouvellement et ratification des nominations d'administrateurs,
- Fixation du budget nécessaire aux formations des administrateurs,
- Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs,
- Examen et lecture des comptes combinés,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président et le Directeur présentent le rapport de gestion de l'exercice 2025.

Les commissaires aux comptes font lecture du rapport sur les comptes et du rapport spécial sur les conventions réglementées.

Le Directeur présente le document sur les prix établi conformément aux dispositions de l'article L521-3-1 III du code rural et de la pêche maritime (dispositions EGALIM sur les écarts de prix).

Toutes explications complémentaires ayant été fournies, et, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la discussion close et met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2025 comportant le rapport d'activité, la présentation des comptes et le rapport aux associés, ainsi que le rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 tels qu'ils lui ont été présentés.

La résolution estAdoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

L'assemblée générale donne quitus aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice 2025.

La résolution estAdoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'Assemblée Générale constate que l'excédent net de l'exercice s'élève à 496 510,51 € dont un excédent des opérations avec les associés coopérateurs de 499 463,76 € et un déficit des opérations avec les tiers non coopérateurs de -2 953,25 €.

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter aux réserves obligatoires :

- en réserve légale : 49 946,38 €.

La résolution est *adoptée à l'unanimité*

Quatrième résolution

Après dotation des réserves obligatoires, l'Assemblée Générale constate que l'excédent répartissable aux réserves facultatives est de 446 564,13 €.

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter aux réserves facultatives suivantes :

- au compte autres réserves : 446 564,13 €

La résolution est *adoptée à l'unanimité*

Cinquième résolution

L'assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes établi en application de l'article R. 524-18 du code rural, approuve ce rapport et les conventions qui y sont visées.

La résolution est *adoptée à l'unanimité*

Sixième résolution

L'assemblée générale fixe à 50 000 € pour l'exercice 2026 le montant de l'allocation globale dans la limite de laquelle des indemnités compensatrices de l'activité consacrée à l'administration de la Société pourront être attribuées aux membres du Conseil d'Administration.

La résolution est *adoptée à l'unanimité*

Septième résolution

L'assemblée générale fixe à 30 000 € pour l'exercice 2026 le montant du budget alloué aux actions de formation attribuées aux membres du Conseil d'Administration.

La résolution est *adoptée à l'unanimité*

Huitième résolution

L'assemblée générale ordinaire constate que le capital souscrit s'élève au 31 décembre 2025 à la somme de 8 734 846 € contre 8 242 944 € constaté à la clôture de l'exercice précédent au 31 décembre 2024, soit une variation positive de 491 902 € qui s'explique par :

- Capitalisation 658 994 €
- Remboursements - 167 092 €

La résolution estAdoptée.....

Neuvième résolution

L'assemblée Générale Plénière renouvelle les mandats pour trois années consécutives des administrateurs suivants :

- GAEC AUDINAT représenté par Mme Amandine AUDINAT – 03170 Deneuille les Mines
- GAEC AUPETIT représenté par M. David AUPETIT – 23600 Soumans
- GAEC de l'EPLUVIER représenté par M. Josselin LALIGANT – 21150 Gissey Sous Flavigny
- GAEC de MARINGES représenté par M. Baptiste LAMBOROT – 71140 Bourbon Lancy
- GAEC de la COMBE représenté par M. Pierre LECOEUR – 21510 Quemigny Sur Seine
- GAEC PILORGE représenté par M. Emmanuel PILORGE – 71130 Neuvy Grandchamps
- M. Patrick REDON – 03100 Lavault Sainte Anne

L'Assemblée Générale constate le non-renouvellement de l'administrateur suivant :

- GAEC de la GOULAINE représenté par M. Romain DORARD – 71160 La Motte Saint Jean

La résolution estAdoptée.....

Dixième résolution

L'assemblée générale ordinaire déclare avoir entendu la présentation des comptes combinés du Groupe incluant la SCA FEDER ELEVAGE dans le périmètre de combinaison dont la tête est L'UCA FEDER ainsi que du rapport sur la gestion du groupe et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes combinés.

La résolution estAdoptée.....

Onzième résolution

L'assemblée générale ordinaire des associés donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présents pour l'exécution des formalités prévues par la loi, en conséquence des décisions qui précèdent.

La résolution estAdoptée.....

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée
à heures .

Et de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les membres du bureau de l'Assemblée Générale Ordinaire.

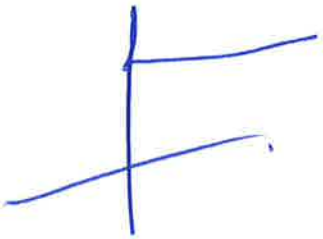
Le Président



Les Scrutateurs



Le Secrétaire



SAS FOGEX
Commissaire aux comptes
644 Rue des Grandes Teppes
71000 MACON
Membre de la Compagnie Régionale de Dijon

SARL GEC CONSEIL
Commissaire aux comptes
6 Place Sainte Catherine
12000 RODEZ
Membre de la Compagnie Régionale de Montpellier-Nîmes

SCA FEDER ELEVAGE

Société Coopérative Agricole à capital variable
Siège social : 370 route du Chaumas
03430 VILLEFRANCHE D'ALLIER

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

SAS FOGEX
Commissaire aux comptes
644 Rue des Grandes Teppes
71000 MACON
Membre de la Compagnie Régionale de Dijon

SARL GEC CONSEIL
Commissaire aux comptes
6 Place Sainte Catherine
12000 RODEZ
Membre de la Compagnie Régionale de Montpellier-Nîmes

SCA FEDER ELEVAGE
Société Coopérative Agricole à capital variable
Siège social : 370 route du Chaumas
03430 VILLEFRANCHE D'ALLIER

RCS MONTLUCON B 382 651 438

-o0o-

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

- - - - -

A l'assemblée générale de la société coopérative agricole FEDER ELEVAGE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société coopérative agricole FEDER ELEVAGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la coopérative à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Référentiel comptable » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application des règlements ANC n° 2022-06 et ANC n° 2023-06.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du

Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise
Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 524-2-1 du code rural et de la pêche maritime.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la coopérative ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre coopérative.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à MACON et RODEZ, le 9 juin 2026

Les Commissaires aux comptes

SAS FOGEX
Thierry ANDRE



SARL GEC CONSEIL
Stéphane ALBOUY



Description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2023-06)

Désignation de la coopérative agricole ou l'union :	FEDER ELEVAGE
Adresse de la coopérative agricole ou l'union :	03 430 VILLEFRANCHE D ALLIER
Numéro SIREN :	382 651 438
Numéro d'agrément :	12073

		ACTIF	Exercice 31/12/2025			31/12/2024
			Brut	Amortissement et dépréciations	Net	Net
		Capital souscrit non exigé (I)				
		Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de développement				
		Concession, brevets, marques, licences et droits similaires	260 110	260 110		
		Indemnités de non-rétablissement				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	260 110	260 110	0	0
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	562 490		562 490	603 461
		Constructions	11 969 101	8 804 808	3 164 293	3 339 194
		Installations techniques, matériels et outillage industriels	846 120	764 628	81 492	24 469
		Autres immobilisations corporelles	325 655	322 161	3 494	4 035
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	168 334		168 334	27 641
		TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 871 699	9 891 597	3 980 102	3 998 801
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)	Participations à des organismes coopératifs agricoles	3 828 256		3 828 256	3 468 876
		Autres participations	6 722 367	2 908 314	3 814 053	3 874 379
		Créances rattachées à des participations	179		179	179
		Autres titres immobilisés	63 651		63 651	61 895
		Prêts	1 164 534	88 357	1 076 177	1 260 828
		Autres immobilisations financières	25 649		25 649	25 649
		TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)	11 804 634	2 996 672	8 807 963	8 691 806
		TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	**25 936 444**	**13 148 379**	**12 788 065**	**12 690 607**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET ENCOURS	Matières premières et autres approvisionnements	1 016		1 016	628
		En cours de production	30 111		30 111	7 700
		Produits finis				
		Marchandises	1 131 274		1 131 274	1 157 570
		TOTAL STOCKS ET ENCOURS	1 162 401	0	1 162 401	1 165 897
		Avances, acomptes versés sur commandes et apports	582		582	582
	CREANCES (2)	Créances associés coopérateurs et comptes rattachés	2 388 874	312 749	2 076 125	1 978 195
		Créances clients et comptes rattachés	18 784 282	51 756	18 732 526	11 375 951
		Autres créances	17 257 489	132 645	17 124 844	16 744 282
		TOTAL CREANCES (2)	38 430 645	497 150	37 933 495	30 098 428
	AUTRES	Valeurs mobilières de placement	17 291 389		17 291 389	16 870 856
		Instruments financiers à terme et jetons détenus				
		Disponibilités	9 561		9 561	3 575
		Charges constatées d'avance	6 936		6 936	3 897
		TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**56 901 514**	**497 150**	**56 404 363**	**48 143 236**
COMPTES DE REGULARISATION		Frais d'émission d'emprunts (V)				
		Primes de remboursement des emprunts (VI)				
		Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (VI)				
		TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VI)	**82 837 957**	**13 645 529**	**69 192 428**	**60 833 843**
		(1) Dont à moins d'un an :				
		(2) Dont à moins d'un an :				

BILAN PASSIF COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2023-06)

Désignation de la coopérative agricole ou de l'union :		FEDER ELEVAGE	
		31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES	Capital social	8 734 846	8 242 944
	Droits d'entrée	634 146	634 146
	Ecarts de réévaluation	2 816	2 816
	Réserve légale	2 913 242	2 854 619
	Réserve indisponible provenant des subventions	2 813 613	2 813 613
	Réserve indisponible provenant des opérations avec les tiers non associés	354 042	143 054
	Réserve indisponible provenant des dévolutions	527 414	527 414
	Réserves statutaires ou contractuelles	6 095 935	6 095 935
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	11 540 860	11 013 258
	Report pour parfaire l'intérêt servi aux parts sociales		
	Report pour ristourne éventuelle		
	Report à nouveau débiteur		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	496 511	797 212
	Subvention d'investissement à étaler	64 316	69 028
	Provisions réglementées		
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**34 177 740**	**33 194 040**
Autres fonds propres	Montant des emissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I bis)	**0**	**0**
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	15 253	13 440
	Provisions pour charges	168 317	173 351
	TOTAL DES PROVISIONS (II)	**183 570**	**186 790**
DETTES (1)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes coopératifs	1 164 534	1 361 105
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 857 258	2 929 604
	Emprunts et dettes financières diverses (2)	600	600
	Instrument financier à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes associés coopérateurs et comptes rattachés	12 949 764	8 872 061
	Caisses de péréquation, de compensation et autres caisses	11 593 407	9 399 639
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 407 908	4 433 635
	Dettes fiscales et sociales	786 338	429 179
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16 800	
	Autres dettes	48 510	14 774
	Produits constatés d'avance	6 000	12 415
	TOTAL DES DETTES (1) (III)	**34 831 118**	**27 453 013**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation passif **(IV)**		
	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à IV)	**69 192 428**	**60 833 843**
(1)	Dont à plus d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	32 999 368	23 161 704
(2)	Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RESULTAT COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2023-06)

Désignation de la coopérative ou union :	FEDER ELEVAGE		
		31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes et cessions de marchandises	420 727 264	338 146 793
	Production vendue et cédée	149 214	140 816
	Fourniture de services	60 280	54 680
	Produits des activités annexes	2 512 435	572 141
	Montant net du chiffre d'affaires	423 449 193	338 914 430
	Production stockée	22 412	1 682
	Production immobilisée		
	Subventions	167 067	189 009
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	213 874	489 923
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	1 541 725	1 281 954
	Total des produits d'exploitation (I)	425 394 270	340 876 997
CHARGES D'EXPLOITATION	Apports et achats de marchandises	416 285 299	334 291 455
	Variation de stock de marchandises	26 295	118 209
	Apports et achats de matières premières	55 526	66 261
	Variation de stock de matières premières	-388	1 667
	Autres achats et charges externes (1)	4 076 071	4 273 151
	Impôts, taxes et versements assimilés	64 082	47 719
	Salaires	1 036 372	921 344
	Cotisations sociales	363 369	374 150
	DOTATIONS D'EXPLOITATION - sur immoblisations : dotations aux amortissements	366 875	373 867
	DOTATIONS D'EXPLOITATION - sur immoblisations : dotations aux dépréciations		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION - sur actif circulant : dotations aux dépréciations	149 905	1 052 116
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux provisions		87 633
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	2 991 347	7 787 203
	Total des charges d'exploitation (II)	425 414 754	349 394 774
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		**-20 484**	**-8 517 776**

COMPTE DE RESULTAT COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2023-06) - suite

Désignation de la coopérative ou union : FEDER ELEVAGE

			31/12/2025	31/12/2024
Opérations en commun	Excédent transféré	(III)		
	Perte transférée	(IV)		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations à des organismes coopératifs agricoles			
	Produits financiers de participation (2)		22 612	133 701
	Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)			
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		706 778	200 606
	Reprises sur dépréciations et provisions		25 420	3 989 385
	Différences positives de change			
	Produits des cessions d'immobilisations financières			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des produits financiers (V)		754 810	4 323 692
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		74 477	32 500
	Intérêts et charges assimilées (3)		163 338	341 745
	Différence négative de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			
	Total des charges financières (VI)		237 815	374 245
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			**516 995**	**3 949 447**
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I-II+III-IV +V - VI)			**496 511**	**-4 568 329**
EXCEPTIONNEL	Produits exceptionnels	(VII)		17 189 580
	Charges exceptionnelles	(VIII)		11 824 040
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			**0**	**5 365 540**
Participation des salariés aux résultats		(IX)		
Impôts sur les bénéfices		(X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)			**426 149 079**	**362 390 270**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)			**425 652 569**	**361 593 058**
5 - EXCEDENT OU PERTE (Total des produits - total des charges)			**496 511**	**797 212**
Renvois	(1)	- dont redevance de crédit-bail mobilier		
		- dont redevance de crédit-bail immobilier		
	(2)	Dont produits concernant les entités liées		
	(3)	Dont intérêts concernant les entités liées		

SCA FEDER ELEVAGE

ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2025

Introduction – Faits marquants et facteurs de risques

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 69 192 428 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 423 449 193 euros et dégageant un bénéfice de 496 511 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

A – Faits marquants

Au cours de l'exercice, le marché des bovins a été marqué par une nouvelle hausse significative des prix, s'inscrivant dans la continuité des périodes précédentes.

Parallèlement, la coopérative a constaté une baisse des volumes ; 3904 bovins liée à la diminution des cheptels et aux crises sanitaires (FCO, MHE).

La hausse des prix a toutefois permis de compenser l'impact de la baisse des volumes sur le chiffre d'affaires avec une évolution du chiffre d'affaires de 81 818 819 euros.

Également le chiffre d'affaires de l'activité approvisionnement a progressé de 777 319 euros accompagnés d'une augmentation de marge.

B – Facteurs de risques

Au-delà, la direction, au regard de la situation financière actuelle, n'identifie pas à ce jour d'éléments qui pourraient remettre en cause la valeur de ses actifs, ni d'incertitude significative relative à la continuité d'exploitation.

C-Evènements postérieurs à la clôture

Une crise internationale se développe à partir du conflit entre les Etats unis et L'Iran. Cette crise risque d'avoir des répercussions mondiales graves en termes de pénuries, d'inflation et d'impacts financiers susceptibles d'avoir des incidences indirectes pour la coopérative. En effet, la coopérative et le groupe FEDER ne sont pas présents dans les pays impliqués et n'ont pas de flux commerciaux avec eux. A date, il est trop tôt pour en mesurer les impacts éventuels.

Note 1 - Référentiel comptable, modalités de combinaison, méthodes et règles d'évaluation

Les comptes annuels ont été arrêté par le conseil d'administration daté du 2 avril 2026 de la coopérative SCA FEDER ELEVAGE.

L'application des conventions générales s'est faite dans de respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

A - Référentiel comptable

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2014-03 du 04 juin 2014 relatif au plan comptable général, et les spécificités prévues au règlement n°2021-01 du 07 mai 2021 relatif aux comptes annuels des coopératives agricoles et de leurs unions.

2025 est le premier exercice d'application des modifications prévues par les règlements ANC 2022-06 et 2023-06.

Il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles des états financiers.

Les comptes de l'exercice clos au 31/12/2025 sont établis et présentés conformément aux nouvelles dispositions de ce règlement.

Les incidences de ce changement de règlement comptables sont les suivants :

- La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisés dans le poste "transferts de charges", dans le poste prestations de services ou en diminution des charges.
- La nouvelle définition du résultat exceptionnel qui comprend depuis le 01 janvier 2025
 - les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
 - les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ;
 - les changements de méthodes comptables en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propre est exclu en raison de dispositions fiscales ;
 - les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

 Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel ;

Les principales incidences sont les cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles.

A ce titre, il est précisé que le montant de 489 923 euros figurant en 2024 sur la ligne « reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » est constitué principalement de transferts de charges. Et à compter de l'exercice 2025, ces opérations sont désormais comptabilisées en chiffre d'affaires, sur la ligne « prestations de services ».

Et que sur l'exercice 2024, les produits et charges exceptionnelles étaient principalement des cessions d'immobilisations et en 2025 sont reclassées en résultat d'exploitation, au sein des « autres produits » et « autres charges ».

B - Modalités

a) - Méthodes

L'application des conventions générales s'est faite dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Les valeurs sont exprimées en euros sauf mentions contraires.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les informations complémentaires sur le bilan et le compte de résultat, ainsi que celles relatives aux engagements de l'entreprise et aux informations

b) - Date de clôture

La date de clôture de La société est au 31 décembre 2025 en respectant les principes comptables retenus par le groupe.

C - Méthodes et règles d'évaluation

Immobilisations incorporelles dont Logiciels

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire sur une durée de 1 à 3 ans.

Immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

• Constructions	10 à 30 ans
• Agencements des constructions	3 à 10 ans
• Matériel et outillage	3 à 10 ans
• Agencements divers	3 à 12 ans
• Matériel de transport	2 à 7 ans
• Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans
• Matériel informatique	3 à 5 ans
• Mobilier	7 à 10 ans

Participations, autres titres immobilisés, créances rattachées et prêts

La valeur brute des titres de participations et des titres immobilisés est constituée du prix d'acquisition hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle ou d'utilité est inférieure à la valeur comptable. Les éléments suivants peuvent être pris en considération pour estimer la valeur d'utilité : rentabilité, perspectives, de rentabilité, capitaux propres, perspectives de réalisation, conjoncture, interactions avec les activités du groupe, ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

Les prêts consentis aux éleveurs sont constitutifs d'actions de financement de la filière élevage (Prêts jeunes agriculteurs et prêts pour la création de places d'engraissement).

Les prêts sont valorisés à leur valeur nominale. Une provision peut être constituée en fonction de la dégradation des perspectives de recouvrement.

Les créances rattachées sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision peut être constituée en fonction de la dégradation des perspectives de recouvrement.

Stocks.

Les stocks de matières premières de marchandises et d'approvisionnement sont évalués suivant la méthode du prix moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée dès lors que la valeur brute déterminée selon les méthodes ci-dessus est inférieure au cours du jour ou à la valeur probable de réalisation.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités et valeurs mobilières de placement.

Les dépôts à terme sont présentés au sein des valeurs mobilières de placement pour leur valeur historique de souscription. Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur valeur de souscription ou à leur valeur probable de négociation si elle est inférieure.

Les liquidités sont valorisées à leur valeur nominale.

Subvention d'exploitation

La méthode d'enregistrement des subventions d'exploitation est la même sur l'ensemble des structures du groupe FEDER soit 75 % à la notification et 100 % au versement de la subvention.

Engagements de retraite

La Coopérative Feder Elevage n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Une provision pour charge a été comptabilisée par rapport aux données de l'entreprise et hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 3,60 %,

Le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière au 31/12/2025 s'élève à 143 317 euros.

Note 2 - Explication des postes du bilan et leur variation

IMMOBILISATIONS

	immo. incorpor.	immo. corpor.	immo. financ.	total
Brut début d'exercice	260 110	13 707 445	11 639 420	25 606 975
Acquisitions	0	284 527	651 451	935 978
Diminutions	0	120 273	486 237	606 510
Brut fin d'exercice	260 110	13 871 699	11 804 635	25 936 444

AMORTISSEMENTS

	immo. incorpor.	immo. corpor.	total
Brut début d'exercice	260 110	9 708 644	9 968 754
Dotations	0	366 875	366 875
Diminutions	0	183 922	183 922
Brut fin d'exercice	260 110	9 891 597	10 151 707

Mouvements des immobilisations :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

A noter que ce poste comprend, hormis des logiciels, des marques pour 22 916 euros qui sont entièrement dépréciées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les acquisitions sur 2025 sont principalement des améliorations dans les bâtiments pour une meilleure organisation.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les principaux mouvements enregistrés sur les participations financières au cours de l'exercice ont été les suivants :

- Des prêts ont été accordés à des éléveurs pour des jeunes agriculteurs ou pour créer des places d'engraissement.

Un montant de 290 166 euros a été versé.

Nous avons provisionné onze dossiers pour un montant de 88 357 euros.

- Ajustement des titres de participations FEDER pour 359 380 euros, soit total des titres FEDER au 31/12/2025 6 725 600 euros.

ÉCHEANCE DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	Montant
Total des immobilisations financiéres	11 804 635
- à moins d'un an	286 900
- à plus d'un an	11 517 735

Les immobilisations financières à moins d'un an sont constituées par des échéances de prêts accordés.

DETAIL DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part de capital détenue	CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice
Participations détenues entre 10 et 100 %					
FEDER	8 918 340	3 250 102	75%	513 636 209	873 387
Molaise					
71 120 VENDENESSE LES CHAROLLES					
n° Siren : 528583065					
SAS AGRIFREE	20 000	-4 396	100%	0	-718
Molaise					
71 120 VENDENESSE LES CHAROLLES					
n° Siren : 817907777					
CONNEXYON COOP	541 394	21 658 506	16%	16 976 625	877 258
Rue du Gué de Nifette					
71 150 FONTAINES					
n° Siren : 751615493					
SELEVIANDE	17 500	-8 113	100%	2 344 212	22 647
Taisey					
71 100 SAINT REMY					
n° Siren : 441903408					
CHAROLLAIS VIANDES	540 000	4 799 554	48%	18 880 073	706 874
4 Bd de Beauregard					
21 604 LONGVIC					
n° Siren : 350 653 069					
Total	10 037 234	29 695 653		551 837 119	2 479 448

RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation	Filiales détenues à plus de 50 %	Participations détenues entre 10	Autres filiales		Autres participations	
			Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Valeur comptable des titres détenus						
- Brute	6 793 100	89 099			3 668 424	
- Nette	6 793 100	89 099			760 110	
Montant des prêt et avances accordés						
Montant des cautions et avals donnés	2 690 049					
Montant des dividendes encaissés		0			0	

STOCKS

Il s'agit uniquement du stock d'approvisionnement pour un montant de 1 124 674 euros. Ce stock est évalué aux prix moyens pondérés.

Nous retrouvons aussi des avances en culture pour un montant de 30 111 euros, du GNR pour 1 016 euros et des ovins pour 6 600 euros.

Stocks en cours et en-cours		
Postes	**2025**	**2024**
Matières premières	1 016	628
Encours de	30 111	7 699
Animaux	6 600	-
Marchandises	1 124 674	1 157 570
Total	1 162 401	1 165 897

Dépréciations des stocks et en-cours			
Postes (a)	**2025**	**2024**	**Méthode utilisée**
Matières premières	0	0	
Encours de	0	0	
Animaux	0	0	
Marchandises	0	0	
Total	0	0	

Coûts d'emprunts incorporés dans le	
Postes (a) (b)	**Montant incorporé**
Matières premières	0
Encours de	0
Animaux	0
Marchandises	0
Total	0

CREANCES

Les créances rattachées sont valorisées à leur valeur nominale.

Au bilan nous observons un poste "créances nets" qui est en hausse par rapport à 2024.

En 2024, nous avions un montant de 30 098 428 euros et en 2025 nous avons 37 933 495 euros.

Elles se composent entre les associés coopérateurs en 2024 pour un montant de 1 978 195 euros et 2025 pour un montant de 2 076 125 euros, entre les clients en 2024 pour un montant de 11 375 951 euros et 2025 pour un montant de 18 732 526 euros et entre les autres créances en 2024 pour un montant de 16 744 283 euros et 2025 pour un montant 17 124 844 euros.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS :
La provision pour créances sur associés a subi des ajustements suivants sur l'exercice :

- Dotations 149 905 euros
- Reprises 104 220 euros

Elle s'élève au 31/12/2025 à 364 505 euros.
Cela concerne 99 dossiers.

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

Désignation	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	2 000 660
REMISES RISTOURNES A RECEVOIR	651 415
PLACEMENTS FINANCIERS INTERETS COURUS	216 389
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	0
Total	2 868 464

ECHEANCE DES CREANCES

Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		179	0	179
Prêt (1) (2)		1 164 534	286 900	877 634
Autres immobilisations financières		25 649	0	25 649
Clients douteux ou litigieux		397 076	0	397 076
Autres créances clients		20 776 080	20 776 080	0
Créance représentative de titres	(Provision pour dépréciation	0	0	0
Prêtés ou remis en garantie	anterieurement constituée)	0	0	0
Personnel et comptes rattachés		4	4	0
Sécurité sociale et autes organismes sociaux		40	40	0
Impôts sur les bénéfices		0	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée		1 069 955	1 069 955	0
Autres impôts, taxes et versements assimilés		0	0	0
Divers		0	0	0
Groupe et associés (2)		15 603 936	15 603 936	0
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titre)		583 555	583 555	0
Charges constatées d'avance		6 936	6 936	0
Totaux		39 627 943	38 327 405	1 300 537
(1) Montants des	- Prêts accordés en cours d'exercice	290 166		
	- Remboursements obtenus en cours d'ex	486 237		
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

Détail des comptes de régularisation Actif :

Ce poste est constitué uniquement des charges constatées d'avance pour un montant de 6 936 euros.
Il s'agit de charges facturées sur 2025 mais relatives à l'année 2026.

ABONNEMENTS DIVERS	900
CONTRAT DE MAINTENANCE	3 931
ASSURANCE	0
LOCATION	2 105
TOTAL	6 936

Impôts différés

NEANT

CAPITAUX PROPRES

Le total des capitaux propres a évolué comme suit au cours de l'exercice :

- Total au 31/12/2024	33 194 040 euros
- souscription au capital social	658 993 euros
- Diminution du capital social	- 167 092 euros
- Diminution Capital Adhérents inactifs	0 euros
- Provision réglementées (reprise Apport de branche)	0 euros
- Subvention en réserve	0 euros
- Subvention investissement	- 4 712 euros
- Résultat de l'exercice	496 511 euros
- Total au 31/12/2025	34 177 740 euros
Dont capital	8 734 846 euros

A noter que le résultat de l'exercice précédent de 797 212 euros a été affecté dans les différentes réserves conformément à la décision de l'assemblée générale du 12 juin 2025.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation	Actions ou parts sociales		
	Nombre	Valeur Unitaire	Total
Au début de l'exercice	4 121 472	2	8 242 944
Emises dans l'exercice	329 497	2	658 994
Remboursées dans l'exercice	-83 546	2	-167 092
Diminution Capital Adherents inactifs	0	2	0
A la fin de l'exercice	4 367 423	2	8 734 846

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour charge constituée pour couvrir le montant des IDR s'élève à 143 317 euros.

Cette dernière a évolué comme suit au cours de l'exercice :

- Total au 31/12/2024	148 351 euros
- Dotation de l'exercice	0 euros
- Reprises de l'exercice (personnels sortis)	-5 034 euros
- Total au 31/12/2025	143 317 euros

Il y a une provision pour risques sur charges du prêt JA soldé de LEMIERE pour 25 000€.

Également il y a une provision pour risques sur charges de personnel d'un montant de 15 253 euros (Risque social)

Cette dernière a évolué comme suit au cours de l'exercice :

- Total au 31/12/2024	13 440 euros
- Dotation de l'exercice	1 813 euros
- Reprises de l'exercice (personnels sortis)	0 euros
- Total au 31/12/2025	15 253 euros

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Nature des provisions		Montant au debut de l'exercice	Augmentations : Dotation de l'ex.	Diminutions : Reprises de l'ex.	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers		0	0	0	0
Provisions pour investissement (art.237 bis A-II)		0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix		0	0	0	0
Amortissements dérogatoires		0	0	0	0
Provisions fiscales pour implantations à l'étrnger constituées avant le 01/01/1992		0	0	0	0
Provisions fiscales pour implantations à l'étrnger constituées aprés le 01/01/1992		0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation (art.39 quinquies H du CGI)		0	0	0	0
Autres provisions réglementées		0	0	0	0
Total (1)		0	0	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour litiges		13 440	1 813	0	15 253
Provisions pour garanties données aux clients		0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme		0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités		0	0	0	0
Provisions pour pertes de change		0	0	0	0
Provisions pour pensions et obligations similaires		148 351	0	5 033	143 317
Provisions pour impôt		0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations		0	0	0	0
Provisions pour gros entretien et grandes révisions		0	0	0	0
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges		25 000	0	0	25 000
Total (2)		186 791	1 813	5 033	183 570
DEPRECIATIONS					
Sur Immobilisations	- Incorporelles	22 916	0	0	22 916
	- Corporelles	0	0	0	0
	- Titres mis en équivalence	0	0	0	0
	- Titres de particpation	2 847 837	60 477	0	2 908 314
	- Autres immobilisations financières	99 777	14 000	25 420	88 357
Sur stocks et en cours		0	0	0	0
Sur comptes clients		49 852	30 789	28 885	51 756
Autres dépréciations		401 612	119 116	75 335	445 394
Total (3)		3 421 993	224 383	129 639	3 516 738
Total (1) (2) (3)		3 608 784	226 196	134 673	3 700 307
dont dotations et reprises	- d'exploitation		151 719	109 253	
	- financières		74 477	25 420	
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

DETTES

Il n'y a pas eu de nouveau prêt bancaire.

Le montant des prêts restant dû est de 1 087 535 euros et sur 2026 le montant remboursable est de 133 419 euros.

Les dettes fournisseurs ont augmentées une nouvelle fois, cette hausse est liée à l'augmentation des prix des bovins.

Les autres dettes (caisses de péréquation) ont également augmenté. Car il y a eu des dotations dans les caisses.

A noter, également la hausse des dettes fiscales et sociales liée à de la TVA sur facture à établir.

CAISSES DE PEREQUATION

			mouvements 2025		
n° compte	action	solde 31/12/2024	décaissement	abondement	solde 31/12/2025
467620	CAISSE PEREQUATION ELEVEUR ABAT	100 000	57 654	57 654	100 000
467630	FBEA	17 480	0	0	17 480
467660	PREPARATION BROUTARD	100 000	120 000	200 000	180 000
474000	CAISSE PEREQUATION	5 508 113	209 319	926 295	6 225 089
474100	ENGRAISSEMENT	818 906	25 000	0	793 906
474200	ACTIONS TECH	200 000	0	0	200 000
474300	SANITAIRE	250 000	0	0	250 000
474400	BOVIWELL TECH	40 775	0	0	40 775
474500	CAISSE RISQUE CONTRAT JB	1 350 000	0	1 080 000	2 430 000
474600	CAISSE RISQUE BAISSE ACTIVITE SANITAIRE	1 014 365	322 245	490 000	1 182 120
474700	CAISSE BAISSE ACTIVITE APPRO	0	0	174 037	174 037
TOTAL CAISSES		**9 399 639**	**734 218**	**2 927 986**	**11 593 407**

Celles-ci s'établissent au 31/12/2025 à un montant cumulé de 11 593 407 euros. (Sur proposition de la direction et décision du conseil d'administration).

A noter aussi les comptes bancaires débiteurs de 1 768 220 euros en raison de la syndication bancaire du groupe, les comptes sont remis à zéro le lendemain à date de valeur du jour.

COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

Détail des comptes de régularisation Passif :

Ce poste est constitué uniquement des produits constatés d'avance pour un montant de 6 000 euros.

Il s'agit de produits facturés sur 2025 mais relatives à l'année 2026.

INDEMNISATION		6 000
TOTAL		6 000

MOUVEMENTS DES EMPRUNTS DE L'EXERCICE

Désignation	Au début de l'exercice	Souscrits dans l'exercice	Remboursés dans l'exercice	A la fin de l'exercice
Emprunts auprés des établissements de crédit	1 530 057	0	-441 019	1 089 038
Dettes financiéres diverses	1 361 105	290 166	-486 737	1 164 535

ECHEANCES DES DETTES FINANCIERES DIVERSES

Désignation	Reste dû	A un an au plus	A plus d'un an à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	**2 857 258**	**1 903 143**	**371 537**	**582 579**
- à 1 an maximum à l'origine	1 768 220	1 768 220	0	0
- à plus d'1 an à l'origine	1 089 038	134 922	371 537	582 579
Dettes financières diverses	**1 164 534**	**286 900**	**807 434**	**70 200**
Total	4 021 792	2 190 043	1 178 970	652 779

ECHEANCE DES DETTES

Etat des dettes		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des	à un an max.à l'origine à plus d'1an à	1 768 220	1 768 220	0	0
établissements de crédit (1)	à plus d'un an à l'origine	1 089 038	134 922	371 536	582 579
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)		1 164 534	286 900	807 434	70 200
Cautionnements reçues		600	0	0	600
Fournisseurs et comptes rattachés		17 983 627	17 983 627	0	0
Personnel et comptes rattachés		203 436	203 436	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		209 511	209 511	0	0
Impôts sur les bénéfices		0	0	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée		367 790	367 790	0	0
Obligations cautionnées		0	0	0	0
Autres impôts, taxes et assimilés		5 600	5 600	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0	0	0
Groupe et associés (2)		390 845	390 845	0	0
Autres dettes		11 641 917	11 641 917	0	0
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		6 000	6 000	0	0
Totaux		34 831 118	32 998 769	1 178 970	653 379
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		290 166	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés		
Emprunts remboursés en cours d'exercice		927 470	auprés des associés physiques		

DETAIL DES CHARGES A PAYER

Désignation	Montant
INTERET COURUS S/EMPRUNT	1 503
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES	621 733
PERSONNEL PROV CONGES PAYES	93 410
PERSONNEL CET	40 754
PERSONNEL CHARGE A PAYER	68 920
CHARGES SOCIALES S/PROV CP	38 830
CLIENTS AVOIR A ETABLIR	0
PERSONNEL CHARGE/CET	18 747
CHARGES SOCIALES A PAYER	31 427
AVOIR A RECEVOIR	-651 416
ETAT CHARGES A PAYER	0
Total	263 908

INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

A – Effectif moyen du personnel

CATEGORIES	EFFECTIF MOYEN
EMPLOYES/OUVRIER	5
AGENTS DE MAITRISE	15
CADRES	4
APPRENTIS	0
TOTAL	**24**

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventilation du chiffre d'affaires net HT (par secteurs d'activités)

Désignation	Montant
Mise à disposition de personnel	40 127
Prestations diverses et produits activités annexes facturés	2 532 588
Produits de locations	0
Production ferme	149 214
Ventes de bovins/caprins	411 799 428
Ventes de produits d'élevage	8 927 836
Total	423 449 193

Ventilation du chiffre d'affaires net HT (par marchés géographique)

Désignation	Montant
Chiffre d'affaires réalisé en totalité sur la France	423 449 193

CHARGES D'EXPLOITATION

La comparaison des charges d'exploitation par rapport à l'exercice précèdent, nous indique une augmentation.

Cette augmentation concerne l'activité collecte animaux liés à l'évolution du marché.

Les charges d'exploitations s'élèvent à 425 414 754 euros (+ 76 019 980 euros).

PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers sont constitués par :

- Revenus de participation	1 527 euros
- Intérêts et agios éleveur	0 euros
- Intérêts sur prêt groupe	14 696 euros
- Revenus des placements	658 624 euros
- Revenus des avances en C/C (Feder)	6 389 euros
- Reprise sur provision sur immobilisation financière	25 420 euros
- Divers (Escomptes obtenus)	48 154 euros
Total des produits financiers	754 810 euros

CHARGES FINANCIERES

De la même façon les charges financières se décomposent comme suit :

- Intérêts sur emprunts bancaires	31 216 euros
- Intérêts sur prêt FEDER	131 950 euros
- Intérêts sur découverts bancaires	172 euros
- Prov dépréciation immobilisations financières	74 477 euros
- Divers	0 euros
Total des charges financières	237 815 euros

IMPÔT SUR LES BENEFICES

Compte tenu du régime fiscal particulier des coopératives, qui fait que seul le résultat sur les tiers non associés est imposable et compte tenu du montant des déficits reportable cumulés par la coopérative (81 559 euros), il est probable que la dette future d'impôt de la coopérative demeurera nulle.

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Imputation du crédit d'impot	Résultat après impôt
Résultat courant	**496 511**	**0**	**0**	**496 511**
Résultat exceptionnel et participation des salariés	0	0	0	0
Résultat comptable	496 511	0	0	496 511

AUTRES INFORMATIONS

CALCUL DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

Compte tenu du régime fiscal particulier des coopératives, qui fait que seul le résultat sur les tiers non associés est imposable et compte tenu du montant des déficits reportable cumulés par la coopérative (154 731 euros), il est probable que la dette future d'impôt de la coopérative demeurera nulle.

HONORAIRE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Complément d'information relatif au compte de résultat

Le montant de total des honoraires comptabilisés des commissaires aux comptes et réviseur figurant aux comptes de résultat de l'exercice est de 32 252 euros.

Cabinet Audit Albouy Associes : 15 219 euros
Cabinet Fogex SA : 15 273 euros
Reviseur : 1 760 euros

Décomposé de la manière suivante pour les honoraires des CAC :

- Honoraire facturé au titre du contrôle légal des comptes. Soit la somme de 41 042 Euros
- Services autres que la certification des comptes annuel : Néant

ENGAGEMENTS DONNES

CAUTION SOLIDAIRE 800 000 euros (Prêt FEDER 800 000 euros à la banque Palatine 174 508 euros de CRD)

Gage espèce de 50 000 € sur le prêt BPI

Garantie de nantissement sur DAT pour les bâtiments de RIX à hauteur de 300 000€.

Garantie de nantissement sur DAT pour la ligne de tirage de 12 millions + 3 millions chez FEDER à hauteur de 1 000 000€ AU CREDIT AGRICOLE CENTRE EST.

Garantie de nantissement sur DAT pour la ligne de tirage de 12 millions + 3 millions chez FEDER à hauteur de 1 000 000€ AU CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE.

Garantie nantissement sur OCCC (ouvertures de crédits en comptes courant) de 250 000 euros Pas de Montant utilisé au 31/12/2025.

Caution d'un montant de 20 000,00 euros à la filiale Seleviande pour le fournisseur Work 2000.

CAUTION SOLIDAIRE 400 000 euros (Prêt FEDER 800 000 euros à la banque Crédit agricole centre Loire)

CAUTION SOLIDAIRE 1300 000 euros (Prêt FEDER 1 300 000 euros à la banque LCL sur 5 ans)

ENGAGEMENTS RECUS

La coopérative avait consenti sur les exercices précédents des abandons de créances et des subventions à sa filiale la SARL Séléviandes.

En conséquence, le montant cumulé restant à recevoir au 31/12/2025 est de 764 000 €.

Le Crédit Agricole Centre Est assure 10 K€ de cautions diverses au profit de la SCA FEDER ELEVAGE.

Le Crédit Agricole Centre FRANCE assure 5 K€ de cautions diverses au profit de la SCA FEDER ELEVAGE.

Organe de Direction

Depuis le début de l'activité de l'Union FEDER, la Direction est commune au sein du Groupe constitué par FEDER, FEDER ELEVAGE, COPAGNO, Terre d'Ovin, Feder Eleveur Bio, Corel et Eurofeder. Cette direction est assurée par du personnel de l'Union FEDER.

INDEMNITES ADMNISTRATEURS

Complément d'information relatif au compte de résultat

Le montant de total des indemnités administrateurs figurant aux comptes de résultat de l'exercice est de 9 960 euros.

Opérations avec les tiers

Collecte-vente avec les TNA ACHAT	80 471 255 euros
Appro et services avec les TNA CA	1 281 162 euros
Collecte-vente avec les TNA RESULTAT	-54 667 euros
Appro et services avec les TNA RESULTAT	51 714 euros

Résultat analytique

OBJET ACTIVITE COLLECTE ET VENTE	-278 036 euros
OBJET ACTIVITE APPRO	375 671 euros
OBJET ACTIVITE AUTRES	398 875 euros
RESULTAT EXERCICE 2025	496 511 euros

COMBINAISON

l'UCA FEDER (RCS 528 583 065) combine ses comptes avec les coopératives FEDER ELEVAGE, COPAGNO, TERRE D OVIN, FEDER ELEVEUR BIO, COREL et EUROFEDER.

Les comptes sont consultables chez UCA FEDER à l'adresse suivante : Bois de Molaise, 71 120 Charolles

ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

SCA FEDER ELEVAGE détient 100% du capital de Séléviandes (Siret 441903408), elle détient 75 % du capital de l'UCA FEDER (Siret 528 583 065 00016) avec laquelle elle combine ses comptes

Nous retrouvons aussi dans la partie liée La structure Eurofeder (Siren : 352 426 308)

Les éléments significatifs de l'exercice 2025 sont les suivants :

Désignation	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		0
Participations		6 784 940
Créances rattachées à des participations		0
Prêts		0
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)		0
Créances clients et comptes rattachés		33 799 137
Autres créances		84 966
Capital souscrit appelé non versé		0
Total Actif	0	40 669 043
Capital souscrit		14 286
Emprunts obligataires convertibles		0
Autres emprunts obligataires		0
Emprunts et dettes auprés des établissements de crédit		0
Emprunts et dettes financières divers		1 164 538
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		514 613
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0
Autres dettes		351 088
Total Passif	0	2 044 525
Produits d' exploitation		415 044 341
Produits de participation		0
Autres produits financiers		6 389
Total produits	0	415 050 731
Charges d'exploitation		2 922 896
Charges financières		129 449
Total charges	0	3 052 345

Toutes les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec des entités du groupe (filles, mère, sœurs) et sont conduites à des conditions normales du marché.

ECHEANCE DES DETTES ET DES CREANCES

Concernant les créances, l'activité approvisionnement l'échéance est à 30 jours et pour l'activité commerce des animaux l'échéance est de 21 jours.

Pour les dettes :

Pour tout l'activité commerce animaux, l'échéance est aussi de 21 jours.

Pour les factures diverses l'échéance est de 30 jours.

SAS FOGEX
Commissaire aux comptes
644 Rue des Grandes Teppes
71000 MÂCON

SARL GEC CONSEIL
Commissaire aux comptes
6 place Sainte Catherine
12000 RODEZ

SCA FEDER ELEVAGE

Société Coopérative Agricole à capital Variable

Siège social : Lieu-Dit Les Chaumas
03430 VILLEFRANCHE D'ALLIER
RCS MONTLUCON B382 651 438

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société FEDER ELEVAGE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article L. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Votre société a des administrateurs communs avec les sociétés suivantes :

Personnes concernées	Fonctions
GAEC Bouillot	Administrateur SCA FEDER ELEVAGE
Monsieur Didier BOUILLOT	Mandataire UCA FEDER
GAEC DAFIT	Administrateur SCA FEDER ELEVAGE
Monsieur Thierry DAFIT	Mandataire UCA FEDER
Monsieur Bertrand LABOISSE	Président UCA FEDER Vice-président SCA FEDER ELEVAGE
Monsieur Josselin LALIGANT	Président SCA FEDER ELEVAGE Vice-président UCA FEDER Gérant SARL SELEVIANDES
EARL MONCE Franck	Administrateur SCA FEDER ELEVAGE
Monsieur Franck MONCE	Mandataire UCA FEDER
GAEC Pilorge X, B , E	Administrateur SCA FEDER ELEVAGE
Monsieur Emmanuel PILORGE	Mandataire UCA FEDER
EARL Timothée	Administrateur SCA FEDER ELEVAGE
Monsieur Didier TRITSCH	Mandataire UCA FEDER
GAEC DE FLORAT	Administrateur SCA FEDER ELEVAGE
Monsieur Denis RENARD	Mandataire UCA FEDER
GAEC DE MARINGES	Administrateur SCA FEDER ELEVAGE
Monsieur Baptiste LAMBOROT	Mandataire UCA FEDER

| Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration en application des dispositions de l'article du code de commerce.

- **Conventions entre la SCA FEDER ELEVAGE et la UCA FEDER**

 Approbation : Conseil d'administration du 06 février 2025

Nature des prestations	Modalités	Montant

Caution	Cautionnement par FEL de l'emprunt contracté par UCA Feder pour 1 300 K€ auprès de la banque LCL pour des investissements. Emprunt sur 5 ans au taux de 3.30 %	Capital restant dû chez UCA FEDER : 1 097 932 €

| Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- **Conventions entre la SCA FEDER ELEVAGE et la UCA FEDER**

Approbation : Conseil d'administration du 08 février 2024

Nature des prestations	Modalités	Montant
Nantissement	Garantie de nantissement sur DAT pou la ligne de 12 Millions + 3 Millions chez FEDER à hauteur de 1 M€ au CACE et 1 M€ au CACF	2 000 000 €

- **Conventions entre la SCA FEDER ELEVAGE et l'UCA FEDER**

Approbation : Conseil d'administration du 14 septembre 2023

Nature des prestations	Modalités	Montant
Nantissement	Nantissement par la SCA Feder Elevage d'un dépôt à terme de 400 K€ sur 60 mois au taux de 3.90 % en garantie d'un emprunt contracté par UCA Fder pour 800 K€	Capital restant dû chez UCA FEDER : 567 332 €

- **Conventions entre la SCA FEDER ELEVAGE et l'UCA FEDER**

Approbation : Conseil d'administration du 13 octobre 2019

Nature des prestations	Modalités	Montant
Prêts FNE	Mise à disposition par UCA FEDER des sommes accordées au titre des prêts FNE Rémunération : 2.0%	Montant de l'avance 1 164 534 € Intérêts versés : (25 190 €)

Approbation : Conseil d'administration du 29 mai 2019

Nature des prestations	Modalités	Montant
Caution	Cautionnement par Sca Global et Sca SOCAVIAC à hauteur chacune de 50% de l'emprunt contracté par UCA Feder pour 800 K€ auprès de la banque Palatine pour le renouvellement de camions. Emprunt sur 7 ans au taux de 0,55%	Capital restant dû chez UCA FEDER : 174 508 €

- **Conventions entre la SCA GLOBAL et la SARL SELEVIANDES**

Conseil d'administration du 14 septembre 2022, du 09 février 2023 et du 08 février 2024

Nature des prestations	Montant
Abandons partiels de créances consentis par la SCA FEDER ELEVAGE avec retour à meilleur fortune :	
- Solde cumulé des abandons de créances à fin 2024	Au 31.12.2024 : 764 000 €
	Sur 2025 : Néant
+ octroyés sur 2025	Sur 2025 : Néant
- Retour à meilleur fortune sur 2025	Au 31.12.2025 : 764 000 €
= Solde cumulé des abandons de créances à la clôture	
- Solde cumulé des subventions à fin 2024	Au 31.12.2024 : 362 000 €
+ octroyés sur 2025	Sur 2025 : Néant
- Autres	Sur 2025 : Néant
= Solde cumulé des subventions à la clôture	Au 31.12.2025 : 362 000 €
- Caution donnée à la société Work 2000 – formagest pour créances commerciales de la SARL Séléviandes	20 000 €

En application de la loi, nous vous signalons que le conseil d'administration n'a pas procédé à l'examen annuel des conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution a été poursuivie au cours du dernier exercice, prévu par l'article L. 225-40-1 du code de commerce.

Fait à Mâcon et à RODEZ, le 9 juin 2026

Les Commissaires aux comptes

FOGEX Sas
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de DIJON



Thierry ANDRE
Associé

SARL GEC CONSEIL
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de MONTPELLIER



Stéphane ALBOUY
Associé

COMPTE DE RESULTAT COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2023-06)

Désignation de la coopérative ou union :	FEDER ELEVAGE		
		31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes et cessions de marchandises	420 727 264	338 146 793
	Production vendue et cédée	149 214	140 816
	Fourniture de services	60 280	54 680
	Produits des activités annexes	2 512 435	572 141
	Montant net du chiffre d'affaires	423 449 193	338 914 430
	Production stockée	22 412	1 682
	Production immobilisée		
	Subventions	167 067	189 009
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	213 874	489 923
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	1 541 725	1 281 954
	Total des produits d'exploitation (I)	425 394 270	340 876 997
CHARGES D'EXPLOITATION	Apports et achats de marchandises	416 285 299	334 291 455
	Variation de stock de marchandises	26 295	118 209
	Apports et achats de matières premières	55 526	66 261
	Variation de stock de matières premières	-388	1 667
	Autres achats et charges externes (1)	4 076 071	4 273 151
	Impôts, taxes et versements assimilés	64 082	47 719
	Salaires	1 036 372	921 344
	Cotisations sociales	363 369	374 150
DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immoblisations : dotations aux amortissements	366 875	373 867
	- sur immoblisations : dotations aux dépréciations		
	- sur actif circulant : dotations aux dépréciations	149 905	1 052 116
	Dotations aux provisions		87 633
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	2 991 347	7 787 203
	Total des charges d'exploitation (II)	425 414 754	349 394 774
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		**-20 484**	**-8 517 776**

COMPTE DE RESULTAT COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2023-06) - suite

Désignation de la coopérative ou union : FEDER ELEVAGE

		31/12/2025	31/12/2024
Opérations en commun	Excédent transféré (III)		
	Perte transférée (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations à des organismes coopératifs agricoles		
	Produits financiers de participation (2)	22 612	133 701
	Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	706 778	200 606
	Reprises sur dépréciations et provisions	25 420	3 989 385
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers (V)	754 810	4 323 692
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	74 477	32 500
	Intérêts et charges assimilées (3)	163 338	341 745
	Différence négative de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières (VI)	237 815	374 245
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		**516 995**	**3 949 447**
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I-II+III-IV +V - VI)		**496 511**	**-4 568 329**
EXCEPTIONNEL	Produits exceptionnels (VII)		17 189 580
	Charges exceptionnelles (VIII)		11 824 040
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		**0**	**5 365 540**
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		**426 149 079**	**362 390 270**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		**425 652 569**	**361 593 058**
5 - EXCEDENT OU PERTE (Total des produits - total des charges)		**496 511**	**797 212**
Renvois (1)	- dont redevance de crédit-bail mobilier		
	- dont redevance de crédit-bail immobilier		
(2)	Dont produits concernant les entités liées		
(3)	Dont intérêts concernant les entités liées		

BILAN ACTIF COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2023-06)

Désignation de la coopérative agricole ou l'union :	FEDER ELEVAGE
Adresse de la coopérative agricole ou l'union :	03 430 VILLEFRANCHE D ALLIER
Numéro SIREN :	382 651 438
Numéro d'agrément :	12073

ACTIF			Exercice 31/12/2025			31/12/2024
			Brut	Amortissement et dépréciations	Net	Net
		Capital souscrit non exigé (I)				
		Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de développement				
		Concession, brevets, marques, licences et droits similaires	260 110	260 110		
		Indemnités de non-rétablissement				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	260 110	260 110	0	0
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	562 490		562 490	603 461
		Constructions	11 969 101	8 804 808	3 164 293	3 339 194
		Installations techniques, matériels et outillage industriels	846 120	764 628	81 492	24 469
		Autres immobilisations corporelles	325 655	322 161	3 494	4 035
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	168 334		168 334	27 641
		TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 871 699	9 891 597	3 980 102	3 998 801
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)	Participations à des organismes coopératifs agricoles	3 828 256		3 828 256	3 468 876
		Autres participations	6 722 367	2 908 314	3 814 053	3 874 379
		Créances rattachées à des participations	179		179	179
		Autres titres immobilisés	63 651		63 651	61 895
		Prêts	1 164 534	88 357	1 076 177	1 260 828
		Autres immobilisations financières	25 649		25 649	25 649
		TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)	11 804 634	2 996 672	8 807 963	8 691 806
		TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	**25 936 444**	**13 148 379**	**12 788 065**	**12 690 607**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET ENCOURS	Matières premières et autres approvisionnements	1 016		1 016	628
		En cours de production	30 111		30 111	7 700
		Produits finis				
		Marchandises	1 131 274		1 131 274	1 157 570
		TOTAL STOCKS ET ENCOURS	1 162 401	0	1 162 401	1 165 897
		Avances, acomptes versés sur commandes et apports	582		582	582
	CREANCES (2)	Créances associés coopérateurs et comptes rattachés	2 388 874	312 749	2 076 125	1 978 195
		Créances clients et comptes rattachés	18 784 282	51 756	18 732 526	11 375 951
		Autres créances	17 257 489	132 645	17 124 844	16 744 282
		TOTAL CREANCES (2)	38 430 645	497 150	37 933 495	30 098 428
	AUTRES	Valeurs mobilières de placement	17 291 389		17 291 389	16 870 856
		Instruments financiers à terme et jetons détenus				
		Disponibilités	9 561		9 561	3 575
		Charges constatées d'avance	6 936		6 936	3 897
		TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**56 901 514**	**497 150**	**56 404 363**	**48 143 236**
COMPTES DE REGULARISATION		Frais d'émission d'emprunts (V)				
		Primes de remboursement des emprunts (VI)				
		Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (VI)				
		TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VI)	**82 837 957**	**13 645 529**	**69 192 428**	**60 833 843**
(1) Dont à moins d'un an :						
(2) Dont à moins d'un an :						

BILAN PASSIF COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2023-06)

Désignation de la coopérative agricole ou de l'union : FEDER ELEVAGE

		31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES	Capital social	8 734 846	8 242 944
	Droits d'entrée	634 146	634 146
	Ecarts de réévaluation	2 816	2 816
	Réserve légale	2 913 242	2 854 619
	Réserve indisponible provenant des subventions	2 813 613	2 813 613
	Réserve indisponible provenant des opérations avec les tiers non associés	354 042	143 054
	Réserve indisponible provenant des dévolutions	527 414	527 414
	Réserves statutaires ou contractuelles	6 095 935	6 095 935
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	11 540 860	11 013 258
	Report pour parfaire l'intérêt servi aux parts sociales		
	Report pour ristourne éventuelle		
	Report à nouveau débiteur		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	496 511	797 212
	Subvention d'investissement à étaler	64 316	69 028
	Provisions réglementées		
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**34 177 740**	**33 194 040**
Autres fonds propres	Montant des emissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I bis)	**0**	**0**
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	15 253	13 440
	Provisions pour charges	168 317	173 351
	TOTAL DES PROVISIONS (II)	**183 570**	**186 790**
DETTES (1)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes coopératifs	1 164 534	1 361 105
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 857 258	2 929 604
	Emprunts et dettes financières diverses (2)	600	600
	Instrument financier à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes associés coopérateurs et comptes rattachés	12 949 764	8 872 061
	Caisses de péréquation, de compensation et autres caisses	11 593 407	9 399 639
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 407 908	4 433 635
	Dettes fiscales et sociales	786 338	429 179
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16 800	
	Autres dettes	48 510	14 774
	Produits constatés d'avance	6 000	12 415
	TOTAL DES DETTES (1) (III)	**34 831 118**	**27 453 013**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation passif (IV)		
	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à IV)	**69 192 428**	**60 833 843**
(1)	Dont à plus d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	32 999 368	23 161 704
(2)	Dont emprunts participatifs		

SCA FEDER ELEVAGE

ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2025

Introduction – Faits marquants et facteurs de risques

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 69 192 428 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 423 449 193 euros et dégageant un bénéfice de 496 511 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

A – Faits marquants

Au cours de l'exercice, le marché des bovins a été marqué par une nouvelle hausse significative des prix, s'inscrivant dans la continuité des périodes précédentes.

Parallèlement, la coopérative a constaté une baisse des volumes ; 3904 bovins liée à la diminution des cheptels et aux crises sanitaires (FCO, MHE).

La hausse des prix a toutefois permis de compenser l'impact de la baisse des volumes sur le chiffre d'affaires avec une évolution du chiffre d'affaires de 81 818 819 euros.

Également le chiffre d'affaires de l'activité approvisionnement a progressé de 777 319 euros accompagnés d'une augmentation de marge.

B – Facteurs de risques

Au-delà, la direction, au regard de la situation financière actuelle, n'identifie pas à ce jour d'éléments qui pourraient remettre en cause la valeur de ses actifs, ni d'incertitude significative relative à la continuité d'exploitation.

C-Evènements postérieurs à la clôture

Une crise internationale se développe à partir du conflit entre les Etats unis et L'Iran. Cette crise risque d'avoir des répercussions mondiales graves en termes de pénuries, d'inflation et d'impacts financiers susceptibles d'avoir des incidences indirectes pour la coopérative. En effet, la coopérative et le groupe FEDER ne sont pas présents dans les pays impliqués et n'ont pas de flux commerciaux avec eux. A date, il est trop tôt pour en mesurer les impacts éventuels.

Note 1 - Référentiel comptable, modalités de combinaison, méthodes et règles d'évaluation

Les comptes annuels ont été arrêté par le conseil d'administration daté du 2 avril 2026 de la coopérative SCA FEDER ELEVAGE.

L'application des conventions générales s'est faite dans de respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

A - Référentiel comptable

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2014-03 du 04 juin 2014 relatif au plan comptable général, et les spécificités prévues au règlement n°2021-01 du 07 mai 2021 relatif aux comptes annuels des coopératives agricoles et de leurs unions.

2025 est le premier exercice d'application des modifications prévues par les règlements ANC 2022-06 et 2023-06.

Il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles des états financiers.

Les comptes de l'exercice clos au 31/12/2025 sont établis et présentés conformément aux nouvelles dispositions de ce règlement.

Les incidences de ce changement de règlement comptables sont les suivants :

- La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisés dans le poste "transferts de charges", dans le poste prestations de services ou en diminution des charges.
- La nouvelle définition du résultat exceptionnel qui comprend depuis le 01 janvier 2025
 - les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
 - les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ;
 - les changements de méthodes comptables en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propre est exclu en raison de dispositions fiscales ;
 - les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel ;

Les principales incidences sont les cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles.

A ce titre, il est précisé que le montant de 489 923 euros figurant en 2024 sur la ligne « reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » est constitué principalement de transferts de charges. Et à compter de l'exercice 2025, ces opérations sont désormais comptabilisées en chiffre d'affaires, sur la ligne « prestations de services ».

Et que sur l'exercice 2024, les produits et charges exceptionnelles étaient principalement des cessions d'immobilisations et en 2025 sont reclassées en résultat d'exploitation, au sein des « autres produits » et « autres charges ».

B - Modalités

a) - Méthodes

L'application des conventions générales s'est faite dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Les valeurs sont exprimées en euros sauf mentions contraires.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les informations complémentaires sur le bilan et le compte de résultat, ainsi que celles relatives aux engagements de l'entreprise et aux informations

b) - Date de clôture

La date de clôture de La société est au 31 décembre 2025 en respectant les principes comptables retenus par le groupe.

C - Méthodes et règles d'évaluation

Immobilisations incorporelles dont Logiciels

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire sur une durée de 1 à 3 ans.

Immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

• Constructions	10 à 30 ans
• Agencements des constructions	3 à 10 ans
• Matériel et outillage	3 à 10 ans
• Agencements divers	3 à 12 ans
• Matériel de transport	2 à 7 ans
• Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans
• Matériel informatique	3 à 5 ans
• Mobilier	7 à 10 ans

Participations, autres titres immobilisés, créances rattachées et prêts

La valeur brute des titres de participations et des titres immobilisés est constituée du prix d'acquisition hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle ou d'utilité est inférieure à la valeur comptable. Les éléments suivants peuvent être pris en considération pour estimer la valeur d'utilité : rentabilité, perspectives, de rentabilité, capitaux propres, perspectives de réalisation, conjoncture, interactions avec les activités du groupe, ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

Les prêts consentis aux éleveurs sont constitutifs d'actions de financement de la filière élevage (Prêts jeunes agriculteurs et prêts pour la création de places d'engraissement).

Les prêts sont valorisés à leur valeur nominale. Une provision peut être constituée en fonction de la dégradation des perspectives de recouvrement.

Les créances rattachées sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision peut être constituée en fonction de la dégradation des perspectives de recouvrement.

Stocks.

Les stocks de matières premières de marchandises et d'approvisionnement sont évalués suivant la méthode du prix moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée dès lors que la valeur brute déterminée selon les méthodes ci-dessus est inférieure au cours du jour ou à la valeur probable de réalisation.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités et valeurs mobilières de placement.

Les dépôts à terme sont présentés au sein des valeurs mobilières de placement pour leur valeur historique de souscription. Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur valeur de souscription ou à leur valeur probable de négociation si elle est inférieure.

Les liquidités sont valorisées à leur valeur nominale.

Subvention d'exploitation

La méthode d'enregistrement des subventions d'exploitation est la même sur l'ensemble des structures du groupe FEDER soit 75 % à la notification et 100 % au versement de la subvention.

Engagements de retraite

La Coopérative Feder Elevage n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Une provision pour charge a été comptabilisée par rapport aux données de l'entreprise et hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 3,60 %,

Le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière au 31/12/2025 s'élève à 143 317 euros.

Note 2 - Explication des postes du bilan et leur variation

IMMOBILISATIONS

	immo. incorpor.	immo. corpor.	immo. financ.	total
Brut début d'exercice	260 110	13 707 445	11 639 420	25 606 975
Acquisitions	0	284 527	651 451	935 978
Diminutions	0	120 273	486 237	606 510
Brut fin d'exercice	260 110	13 871 699	11 804 635	25 936 444

AMORTISSEMENTS

	immo. incorpor.	immo. corpor.	total
Brut début d'exercice	260 110	9 708 644	9 968 754
Dotations	0	366 875	366 875
Diminutions	0	183 922	183 922
Brut fin d'exercice	260 110	9 891 597	10 151 707

Mouvements des immobilisations :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

A noter que ce poste comprend, hormis des logiciels, des marques pour 22 916 euros qui sont entièrement dépréciées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les acquisitions sur 2025 sont principalement des améliorations dans les bâtiments pour une meilleure organisation.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les principaux mouvements enregistrés sur les participations financières au cours de l'exercice ont été les suivants :

- Des prêts ont été accordés à des éléveurs pour des jeunes agriculteurs ou pour créer des places d'engraissement.

Un montant de 290 166 euros a été versé.

Nous avons provisionné onze dossiers pour un montant de 88 357 euros.

- Ajustement des titres de participations FEDER pour 359 380 euros, soit total des titres FEDER au 31/12/2025 6 725 600 euros.

ÉCHEANCE DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	Montant
Total des immobilisations financiéres	11 804 635
- à moins d'un an	286 900
- à plus d'un an	11 517 735

Les immobilisations financières à moins d'un an sont constituées par des échéances de prêts accordés.

DETAIL DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part de capital détenue	CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice
Participations détenues entre 10 et 100 %					
FEDER Molaise 71 120 VENDENESSE LES CHAROLLES n° Siren : 528583065	8 918 340	3 250 102	75%	513 636 209	873 387
SAS AGRIFREE Molaise 71 120 VENDENESSE LES CHAROLLES n° Siren : 817907777	20 000	-4 396	100%	0	-718
CONNEXYON COOP Rue du Gué de Nifette 71 150 FONTAINES n° Siren : 751615493	541 394	21 658 506	16%	16 976 625	877 258
SELEVIANDE Taisey 71 100 SAINT REMY n° Siren : 441903408	17 500	-8 113	100%	2 344 212	22 647
CHAROLLAIS VIANDES 4 Bd de Beauregard 21 604 LONGVIC n° Siren : 350 653 069	540 000	4 799 554	48%	18 880 073	706 874
Total	10 037 234	29 695 653		551 837 119	2 479 448

RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation	Filiales détenues à plus de 50 %	Participations détenues entre 10	Autres filiales		Autres participations	
			Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Valeur comptable des titres détenus						
- Brute	6 793 100	89 099			3 668 424	
- Nette	6 793 100	89 099			760 110	
Montant des prêt et avances accordés						
Montant des cautions et avals donnés	2 690 049					
Montant des dividendes encaissés		0			0	

STOCKS

Il s'agit uniquement du stock d'approvisionnement pour un montant de 1 124 674 euros. Ce stock est évalué aux prix moyens pondérés.

Nous retrouvons aussi des avances en culture pour un montant de 30 111 euros, du GNR pour 1 016 euros et des ovins pour 6 600 euros.

Stocks en cours et en-cours		
Postes	**2025**	**2024**
Matières premières	1 016	628
Encours de	30 111	7 699
Animaux	6 600	-
Marchandises	1 124 674	1 157 570
Total	1 162 401	1 165 897

Dépréciations des stocks et en-cours			
Postes (a)	**2025**	**2024**	**Méthode utilisée**
Matières premières	0	0	
Encours de	0	0	
Animaux	0	0	
Marchandises	0	0	
Total	0	0	

Coûts d'emprunts incorporés dans le	
Postes (a) (b)	**Montant incorporé**
Matières premières	0
Encours de	0
Animaux	0
Marchandises	0
Total	0

CREANCES

Les créances rattachées sont valorisées à leur valeur nominale.

Au bilan nous observons un poste "créances nets" qui est en hausse par rapport à 2024.

En 2024, nous avions un montant de 30 098 428 euros et en 2025 nous avons 37 933 495 euros.

Elles se composent entre les associés coopérateurs en 2024 pour un montant de 1 978 195 euros et 2025 pour un montant de 2 076 125 euros, entre les clients en 2024 pour un montant de 11 375 951 euros et 2025 pour un montant de 18 732 526 euros et entre les autres créances en 2024 pour un montant de 16 744 283 euros et 2025 pour un montant 17 124 844 euros.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS :
La provision pour créances sur associés a subi des ajustements suivants sur l'exercice :

- Dotations 149 905 euros
- Reprises 104 220 euros

Elle s'élève au 31/12/2025 à 364 505 euros.
Cela concerne 99 dossiers.

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

Désignation	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	2 000 660
REMISES RISTOURNES A RECEVOIR	651 415
PLACEMENTS FINANCIERS INTERETS COURUS	216 389
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	0
Total	2 868 464

ECHEANCE DES CREANCES

Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		179	0	179
Prêt (1) (2)		1 164 534	286 900	877 634
Autres immobilisations financières		25 649	0	25 649
Clients douteux ou litigieux		397 076	0	397 076
Autres créances clients		20 776 080	20 776 080	0
Créance représentative de titres	(Provision pour dépréciation	0	0	0
Prêtés ou remis en garantie	anterieurement constituée)	0	0	0
Personnel et comptes rattachés		4	4	0
Sécurité sociale et autes organismes sociaux		40	40	0
Impôts sur les bénéfices		0	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée		1 069 955	1 069 955	0
Autres impôts, taxes et versements assimilés		0	0	0
Divers		0	0	0
Groupe et associés (2)		15 603 936	15 603 936	0
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titre)		583 555	583 555	0
Charges constatées d'avance		6 936	6 936	0
Totaux		39 627 943	38 327 405	1 300 537
(1) Montants des	- Prêts accordés en cours d'exercice	290 166		
	- Remboursements obtenus en cours d'ex	486 237		
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

Détail des comptes de régularisation Actif :

Ce poste est constitué uniquement des charges constatées d'avance pour un montant de 6 936 euros.
Il s'agit de charges facturées sur 2025 mais relatives à l'année 2026.

ABONNEMENTS DIVERS	900
CONTRAT DE MAINTENANCE	3 931
ASSURANCE	0
LOCATION	2 105
TOTAL	6 936

Impôts différés

NEANT

CAPITAUX PROPRES

Le total des capitaux propres a évolué comme suit au cours de l'exercice :

- Total au 31/12/2024	33 194 040 euros
- souscription au capital social	658 993 euros
- Diminution du capital social	- 167 092 euros
- Diminution Capital Adhérents inactifs	0 euros
- Provision réglementées (reprise Apport de branche)	0 euros
- Subvention en réserve	0 euros
- Subvention investissement	- 4 712 euros
- Résultat de l'exercice	496 511 euros
- Total au 31/12/2025	34 177 740 euros
Dont capital	8 734 846 euros

A noter que le résultat de l'exercice précédent de 797 212 euros a été affecté dans les différentes réserves conformément à la décision de l'assemblée générale du 12 juin 2025.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation	Actions ou parts sociales		
	Nombre	Valeur Unitaire	Total
Au début de l'exercice	4 121 472	2	8 242 944
Emises dans l'exercice	329 497	2	658 994
Remboursées dans l'exercice	-83 546	2	-167 092
Diminution Capital Adherents inactifs	0	2	0
A la fin de l'exercice	4 367 423	2	8 734 846

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour charge constituée pour couvrir le montant des IDR s'élève à 143 317 euros.

Cette dernière a évolué comme suit au cours de l'exercice :

- Total au 31/12/2024	148 351 euros
- Dotation de l'exercice	0 euros
- Reprises de l'exercice (personnels sortis)	-5 034 euros
- Total au 31/12/2025	143 317 euros

Il y a une provision pour risques sur charges du prêt JA soldé de LEMIERE pour 25 000€.

Également il y a une provision pour risques sur charges de personnel d'un montant de 15 253 euros (Risque social)

Cette dernière a évolué comme suit au cours de l'exercice :

- Total au 31/12/2024	13 440 euros
- Dotation de l'exercice	1 813 euros
- Reprises de l'exercice (personnels sortis)	0 euros
- Total au 31/12/2025	15 253 euros

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Nature des provisions		Montant au debut de l'exercice	Augmentations : Dotation de l'ex.	Diminutions : Reprises de l'ex.	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers		0	0	0	0
Provisions pour investissement (art.237 bis A-II)		0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix		0	0	0	0
Amortissements dérogatoires		0	0	0	0
Provisions fiscales pour implantations à l'étrnger constituées avant le 01/01/1992		0	0	0	0
Provisions fiscales pour implantations à l'étrnger constituées aprés le 01/01/1992		0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation (art.39 quinquies H du CGI)		0	0	0	0
Autres provisions réglementées		0	0	0	0
Total (1)		0	0	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour litiges		13 440	1 813	0	15 253
Provisions pour garanties données aux clients		0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme		0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités		0	0	0	0
Provisions pour pertes de change		0	0	0	0
Provisions pour pensions et obligations similaires		148 351	0	5 033	143 317
Provisions pour impôt		0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations		0	0	0	0
Provisions pour gros entretien et grandes révisions		0	0	0	0
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges		25 000	0	0	25 000
Total (2)		186 791	1 813	5 033	183 570
DEPRECIATIONS					
Sur Immobilisations	- Incorporelles	22 916	0	0	22 916
	- Corporelles	0	0	0	0
	- Titres mis en équivalence	0	0	0	0
	- Titres de particpation	2 847 837	60 477	0	2 908 314
	- Autres immobilisations financières	99 777	14 000	25 420	88 357
Sur stocks et en cours		0	0	0	0
Sur comptes clients		49 852	30 789	28 885	51 756
Autres dépréciations		401 612	119 116	75 335	445 394
Total (3)		3 421 993	224 383	129 639	3 516 738
Total (1) (2) (3)		3 608 784	226 196	134 673	3 700 307
dont dotations et reprises	- d'exploitation		151 719	109 253	
	- financières		74 477	25 420	
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

DETTES

Il n'y a pas eu de nouveau prêt bancaire.

Le montant des prêts restant dû est de 1 087 535 euros et sur 2026 le montant remboursable est de 133 419 euros.

Les dettes fournisseurs ont augmentées une nouvelle fois, cette hausse est liée à l'augmentation des prix des bovins.

Les autres dettes (caisses de péréquation) ont également augmenté. Car il y a eu des dotations dans les caisses.

A noter, également la hausse des dettes fiscales et sociales liée à de la TVA sur facture à établir.

CAISSES DE PEREQUATION

			mouvements 2025		
n° compte	action	solde 31/12/2024	décaissement	abondement	solde 31/12/2025
467620	CAISSE PEREQUATION ELEVEUR ABAT	100 000	57 654	57 654	100 000
467630	FBEA	17 480	0	0	17 480
467660	PREPARATION BROUTARD	100 000	120 000	200 000	180 000
474000	CAISSE PEREQUATION	5 508 113	209 319	926 295	6 225 089
474100	ENGRAISSEMENT	818 906	25 000	0	793 906
474200	ACTIONS TECH	200 000	0	0	200 000
474300	SANITAIRE	250 000	0	0	250 000
474400	BOVIWELL TECH	40 775	0	0	40 775
474500	CAISSE RISQUE CONTRAT JB	1 350 000	0	1 080 000	2 430 000
474600	CAISSE RISQUE BAISSE ACTIVITE SANITAIRE	1 014 365	322 245	490 000	1 182 120
474700	CAISSE BAISSE ACTIVITE APPRO	0	0	174 037	174 037
TOTAL CAISSES		**9 399 639**	**734 218**	**2 927 986**	**11 593 407**

Celles-ci s'établissent au 31/12/2025 à un montant cumulé de 11 593 407 euros. (Sur proposition de la direction et décision du conseil d'administration).

A noter aussi les comptes bancaires débiteurs de 1 768 220 euros en raison de la syndication bancaire du groupe, les comptes sont remis à zéro le lendemain à date de valeur du jour.

COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

Détail des comptes de régularisation Passif :

Ce poste est constitué uniquement des produits constatés d'avance pour un montant de 6 000 euros.

Il s'agit de produits facturés sur 2025 mais relatives à l'année 2026.

INDEMNISATION		6 000
TOTAL		6 000

MOUVEMENTS DES EMPRUNTS DE L'EXERCICE

Désignation	Au début de l'exercice	Souscrits dans l'exercice	Remboursés dans l'exercice	A la fin de l'exercice
Emprunts auprés des établissements de crédit	1 530 057	0	-441 019	1 089 038
Dettes financiéres diverses	1 361 105	290 166	-486 737	1 164 535

ECHEANCES DES DETTES FINANCIERES DIVERSES

Désignation	Reste dû	A un an au plus	A plus d'un an à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	**2 857 258**	**1 903 143**	**371 537**	**582 579**
- à 1 an maximum à l'origine	1 768 220	1 768 220	0	0
- à plus d'1 an à l'origine	1 089 038	134 922	371 537	582 579
Dettes financières diverses	**1 164 534**	**286 900**	**807 434**	**70 200**
Total	4 021 792	2 190 043	1 178 970	652 779

ECHEANCE DES DETTES

Etat des dettes		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des	à un an max.à l'origine à plus d'1an à	1 768 220	1 768 220	0	0
établissements de crédit (1)	à plus d'un an à l'origine	1 089 038	134 922	371 536	582 579
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)		1 164 534	286 900	807 434	70 200
Cautionnements reçues		600	0	0	600
Fournisseurs et comptes rattachés		17 983 627	17 983 627	0	0
Personnel et comptes rattachés		203 436	203 436	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		209 511	209 511	0	0
Impôts sur les bénéfices		0	0	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée		367 790	367 790	0	0
Obligations cautionnées		0	0	0	0
Autres impôts, taxes et assimilés		5 600	5 600	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0	0	0
Groupe et associés (2)		390 845	390 845	0	0
Autres dettes		11 641 917	11 641 917	0	0
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		6 000	6 000	0	0
Totaux		34 831 118	32 998 769	1 178 970	653 379
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		290 166	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprés des associés physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice		927 470			

DETAIL DES CHARGES A PAYER

Désignation	Montant
INTERET COURUS S/EMPRUNT	1 503
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES	621 733
PERSONNEL PROV CONGES PAYES	93 410
PERSONNEL CET	40 754
PERSONNEL CHARGE A PAYER	68 920
CHARGES SOCIALES S/PROV CP	38 830
CLIENTS AVOIR A ETABLIR	0
PERSONNEL CHARGE/CET	18 747
CHARGES SOCIALES A PAYER	31 427
AVOIR A RECEVOIR	-651 416
ETAT CHARGES A PAYER	0
Total	263 908

INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

A – Effectif moyen du personnel

CATEGORIES	EFFECTIF MOYEN
EMPLOYES/OUVRIER	5
AGENTS DE MAITRISE	15
CADRES	4
APPRENTIS	0
TOTAL	**24**

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventilation du chiffre d'affaires net HT (par secteurs d'activités)

Désignation	Montant
Mise à disposition de personnel	40 127
Prestations diverses et produits activités annexes facturés	2 532 588
Produits de locations	0
Production ferme	149 214
Ventes de bovins/caprins	411 799 428
Ventes de produits d'élevage	8 927 836
Total	423 449 193

Ventilation du chiffre d'affaires net HT (par marchés géographique)

Désignation	Montant
Chiffre d'affaires réalisé en totalité sur la France	423 449 193

CHARGES D'EXPLOITATION

La comparaison des charges d'exploitation par rapport à l'exercice précèdent, nous indique une augmentation.

Cette augmentation concerne l'activité collecte animaux liés à l'évolution du marché.

Les charges d'exploitations s'élèvent à 425 414 754 euros (+ 76 019 980 euros).

PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers sont constitués par :

- Revenus de participation	1 527 euros
- Intérêts et agios éleveur	0 euros
- Intérêts sur prêt groupe	14 696 euros
- Revenus des placements	658 624 euros
- Revenus des avances en C/C (Feder)	6 389 euros
- Reprise sur provision sur immobilisation financière	25 420 euros
- Divers (Escomptes obtenus)	48 154 euros
Total des produits financiers	754 810 euros

CHARGES FINANCIERES

De la même façon les charges financières se décomposent comme suit :

- Intérêts sur emprunts bancaires	31 216 euros
- Intérêts sur prêt FEDER	131 950 euros
- Intérêts sur découverts bancaires	172 euros
- Prov dépréciation immobilisations financières	74 477 euros
- Divers	0 euros
Total des charges financières	237 815 euros

IMPÔT SUR LES BENEFICES

Compte tenu du régime fiscal particulier des coopératives, qui fait que seul le résultat sur les tiers non associés est imposable et compte tenu du montant des déficits reportable cumulés par la coopérative (81 559 euros), il est probable que la dette future d'impôt de la coopérative demeurera nulle.

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Imputation du crédit d'impot	Résultat après impôt
Résultat courant	496 511	0	0	496 511
Résultat exceptionnel et participation des salariés	0	0	0	0
Résultat comptable	496 511	0	0	496 511

AUTRES INFORMATIONS

CALCUL DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

Compte tenu du régime fiscal particulier des coopératives, qui fait que seul le résultat sur les tiers non associés est imposable et compte tenu du montant des déficits reportable cumulés par la coopérative (154 731 euros), il est probable que la dette future d'impôt de la coopérative demeurera nulle.

HONORAIRE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Complément d'information relatif au compte de résultat

Le montant de total des honoraires comptabilisés des commissaires aux comptes et réviseur figurant aux comptes de résultat de l'exercice est de 32 252 euros.

Cabinet Audit Albouy Associes : 15 219 euros
Cabinet Fogex SA : 15 273 euros
Reviseur : 1 760 euros

Décomposé de la manière suivante pour les honoraires des CAC :

- Honoraire facturé au titre du contrôle légal des comptes. Soit la somme de 41 042 Euros
- Services autres que la certification des comptes annuel : Néant

ENGAGEMENTS DONNES

CAUTION SOLIDAIRE 800 000 euros (Prêt FEDER 800 000 euros à la banque Palatine 174 508 euros de CRD)

Gage espèce de 50 000 € sur le prêt BPI

Garantie de nantissement sur DAT pour les bâtiments de RIX à hauteur de 300 000€.

Garantie de nantissement sur DAT pour la ligne de tirage de 12 millions + 3 millions chez FEDER à hauteur de 1 000 000€ AU CREDIT AGRICOLE CENTRE EST.

Garantie de nantissement sur DAT pour la ligne de tirage de 12 millions + 3 millions chez FEDER à hauteur de 1 000 000€ AU CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE.

Garantie nantissement sur OCCC (ouvertures de crédits en comptes courant) de 250 000 euros Pas de Montant utilisé au 31/12/2025.

Caution d'un montant de 20 000,00 euros à la filiale Seleviande pour le fournisseur Work 2000.

CAUTION SOLIDAIRE 400 000 euros (Prêt FEDER 800 000 euros à la banque Crédit agricole centre Loire)

CAUTION SOLIDAIRE 1300 000 euros (Prêt FEDER 1 300 000 euros à la banque LCL sur 5 ans)

ENGAGEMENTS RECUS

La coopérative avait consenti sur les exercices précédents des abandons de créances et des subventions à sa filiale la SARL Séléviandes.

En conséquence, le montant cumulé restant à recevoir au 31/12/2025 est de 764 000 €.

Le Crédit Agricole Centre Est assure 10 K€ de cautions diverses au profit de la SCA FEDER ELEVAGE.

Le Crédit Agricole Centre FRANCE assure 5 K€ de cautions diverses au profit de la SCA FEDER ELEVAGE.

Organe de Direction

Depuis le début de l'activité de l'Union FEDER, la Direction est commune au sein du Groupe constitué par FEDER, FEDER ELEVAGE, COPAGNO, Terre d'Ovin, Feder Eleveur Bio, Corel et Eurofeder. Cette direction est assurée par du personnel de l'Union FEDER.

INDEMNITES ADMNISTRATEURS

Complément d'information relatif au compte de résultat

Le montant de total des indemnités administrateurs figurant aux comptes de résultat de l'exercice est de 9 960 euros.

Opérations avec les tiers

Collecte-vente avec les TNA ACHAT	80 471 255 euros
Appro et services avec les TNA CA	1 281 162 euros
Collecte-vente avec les TNA RESULTAT	-54 667 euros
Appro et services avec les TNA RESULTAT	51 714 euros

Résultat analytique

OBJET ACTIVITE COLLECTE ET VENTE	-278 036 euros
OBJET ACTIVITE APPRO	375 671 euros
OBJET ACTIVITE AUTRES	398 875 euros
RESULTAT EXERCICE 2025	496 511 euros

COMBINAISON

l'UCA FEDER (RCS 528 583 065) combine ses comptes avec les coopératives FEDER ELEVAGE, COPAGNO, TERRE D OVIN, FEDER ELEVEUR BIO, COREL et EUROFEDER.

Les comptes sont consultables chez UCA FEDER à l'adresse suivante : Bois de Molaise, 71 120 Charolles

ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

SCA FEDER ELEVAGE détient 100% du capital de Séléviandes (Siret 441903408), elle détient 75 % du capital de l'UCA FEDER (Siret 528 583 065 00016) avec laquelle elle combine ses comptes

Nous retrouvons aussi dans la partie liée La structure Eurofeder (Siren : 352 426 308)

Les éléments significatifs de l'exercice 2025 sont les suivants :

Désignation	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		0
Participations		6 784 940
Créances rattachées à des participations		0
Prêts		0
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)		0
Créances clients et comptes rattachés		33 799 137
Autres créances		84 966
Capital souscrit appelé non versé		0
Total Actif	0	40 669 043
Capital souscrit		14 286
Emprunts obligataires convertibles		0
Autres emprunts obligataires		0
Emprunts et dettes auprés des établissements de crédit		0
Emprunts et dettes financières divers		1 164 538
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		514 613
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0
Autres dettes		351 088
Total Passif	0	2 044 525
Produits d' exploitation		415 044 341
Produits de participation		0
Autres produits financiers		6 389
Total produits	0	415 050 731
Charges d'exploitation		2 922 896
Charges financières		129 449
Total charges	0	3 052 345

Toutes les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec des entités du groupe (filles, mère, sœurs) et sont conduites à des conditions normales du marché.

ECHEANCE DES DETTES ET DES CREANCES

Concernant les créances, l'activité approvisionnement l'échéance est à 30 jours et pour l'activité commerce des animaux l'échéance est de 21 jours.

Pour les dettes :

Pour tout l'activité commerce animaux, l'échéance est aussi de 21 jours.

Pour les factures diverses l'échéance est de 30 jours.